

VAE

VAE

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE



Développez vos talents !

Entreprises : valoriser les compétences et les savoir-faire de vos collaborateurs !

Ce dispositif permet à votre entreprise de :

- ▶ Développer une image innovante et être à l'écoute de vos salariés.
- ▶ Mobiliser et motiver vos collaborateurs.
- ▶ Augmenter leur niveau de qualification.
- ▶ Contribuer à la politique RSE.

Les Certifications du Groupe IMT accessibles par la VAE :

[OTPCI - Opérateur Technique en Pharmacie et Cosmétique Industrielles](#)

[TPCI - Technicien en Pharmacie et Cosmétique Industrielles](#)

[TSPCI - Technicien Supérieur en Pharmacie et Cosmétique Industrielles](#)

[RGB2P - Responsable Génie des Bioprocédés Pharmaceutiques](#)

Les modalités d'accessibilité et d'accompagnement pédagogiques seront évoquées à l'occasion d'un entretien préalable afin d'accompagner au mieux les personnes en situation de handicap.

Accompagnement proposé par le Groupe IMT :

Vous informer, vous orienter et vous conseiller.

Vous accompagner dans la rédaction du dossier VAE.

Vous aider dans l'obtention de la certification du salarié.

CONTACT



Isabelle GUÉRIN - Groupe IMT
i.guerin@groupe-imt.com
02 47 713 713

INFORMATIONS COLLECTIVES

Toutes nos [dates](#) et plus de renseignements sur la VAE :



Depuis le mois de décembre 2020, les organismes de formation (IMT Industries et EFIP) du Groupe IMT sont détenteurs de la certification qualité Qualiopi, délivrée au titre de la catégorie d'action : Actions permettant de valider les acquis de l'expérience (IMT Industries, EFIP)

